2007-04206/

Culture, Communications et Condition féminine
Québec

Salle de presse

Actualités
Salle de presse
Convocations
Communiqués
Ministère
Organismes et sociétés d'État
Allocutions
Dossiers de presse
Événements

Communiqués - Ministère

Retour à la liste

MARCEL JUNIUS REÇOIT LE PRIX GÉRARD-MORISSET

Québec, le 18 novembre 2003 – Le prix Gérard-Morisset, la plus haute distinction accordée par le gouvernement du Québec dans le domaine du patrimoine, est décerné cette année à l'architecte et urbaniste Marcel Junius en reconnaissance d'une carrière consacrée à la valorisation du patrimoine québécois.

Marcel Junius est né à Verviers, en Belgique, en 1925. À son arrivée au Canada en 1961, il entre pour quatre ans au bureau montréalais de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Puis, il exerce à titre privé tout en enseignant l'histoire de l'architecture à l'Université de Montréal et à l'Université Laval. De 1968 à 1972, il travaille à la Société d'habitation du Québec. Quand, en 1972, il devient directeur général du patrimoine au ministère des Affaires culturelles, tout est à faire du point de vue de l'organisation et des inventaires. Aussi Marcel Junius et son équipe entendent-ils opposer à l'effervescence de la croissance économique à tout prix qui caractérise le Québec d'alors une ardeur tout aussi grande à protéger et à mettre en valeur les monuments, sites et paysages qui sont notre héritage commun. Dès l'année 1975-1976, les résultats sont impressionnants : par exemple, de nombreux biens immobiliers et mobiliers sont classés, des immeubles historiques et des biens mobiliers sont reconnus, l'arrondissement naturel de Percé et l'arrondissement historique de La Prairie sont créés.

En 1980, Marcel Junius est nommé président de la Commission des biens culturels du Québec et, en 1989, directeur général de la XVI^{e} Conférence générale du Conseil international des musées (ICOM) qui se tiendra à Québec en 1992. La Conférence de Québec donnera lieu au plus grand rassemblement de muséologues jamais réalisé et sera celle où l'on a compté le plus grand nombre de communications scientifiques.

Par suite de l'inscription de Québec au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1985 et de la tenue à Québec du 1er Colloque des villes du patrimoine mondial en 1991, Marcel Junius est mandaté par le maire Jean-Paul L'Allier pour mettre sur pied l'Organisation des villes du patrimoine mondial. Premier secrétaire général de l'organisme, il marque de son empreinte la Charte de Fès (charte de l'organisation), le Protocole de Bergen (entente entre 65 villes sur la communication) et l'Appel d'Évora, déclaration solennelle en faveur d'un développement touristique soucieux de sauvegarder la vitalité et le caractère des villes historiques. En reconnaissance de son dévouement à cette cause, mais aussi de sa carrière au service de l'État québécois, le maire de Québec lui remettra en 2001 la première Médaille de la Ville de Québec.

Vice-président et cofondateur de la fondation Patrimoine historique international (Canada), Marcel Junius joue un rôle essentiel dans la signature et la mise en œuvre d'une entente pour la revitalisation d'un village ancien de Slovénie. En 2000, il est l'initiateur et le rapporteur général de la Première Rencontre Conseil de l'Europe – Commission des biens culturels du Québec. Enfin, Marcel Junius est

membre fondateur et président de l'Institut Québec-Europe : un patrimoine commun.

Source et renseignements :

Maryse Riel
Direction générale des communications
Ministère de la Culture et des Communications
Tél. : 514 873-4868

Retour à la liste

Haut de page

Déclaration de services aux citoyens - Programmes et services gouvernementaux - Politique de confidentialité - Réalisation du site - Accès aux documents et protection des renseignements personnels
Date de mise à jour : 06 juin 2007

Québec

© Gouvernement du Québec, 2007